

**VOTRE FACTURE DU 27/03/2025**  
Ce relevé de compte vaut quittance après paiement intégral

Agence N° 3102  
**SARL 2AS ASSURANCES**  
Agent général exclusif MMA  
N° ORIAS 07010613 www.orias.fr  
3 RUE VOLTAIRE  
BOITE POSTALE 52  
31802 ST GAUDENS CEDEX  
Tél 0561881515 - Fax 0581332262  
agence.mma.fr/saint-gaudens/  
2asassurances@mma.fr

REC 363 A149831688 A3102

SAS SOS PNEUS  
31 ROUTE DEPARTEMENTALE 817  
31800 VILLENEUVE DE RIVIERE  
FRANCE

Référence : DFRC01 - 27/03/2025-14:07

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-après le montant de l'ensemble des cotisations dues sur le(s) contrat(s) en référence.  
Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et de votre règlement dans les meilleurs délais.  
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Votre Agent Général

| Libellé contrat                | N° contrat | Période de validité | Echéance principale  | Montant dû en € |
|--------------------------------|------------|---------------------|----------------------|-----------------|
| MULTIRISQUE PROS DE L'AUTO (a) | A149831688 | Résilié             | 01/01                | 177,47 (1)      |
|                                |            |                     | <b>TOTAL A PAYER</b> | <b>177,47</b>   |

Contrat(s) assuré(s) auprès de (a) MMA IARD et Covéa Protection Juridique  
(1) Déduction faite de votre(vos) paiement(s).

Nous nous permettons de vous rappeler que les cotisations d'assurances sont payables dans les 10 jours à partir de l'échéance. Sans paiement de votre part, vos contrats d'assurances pourront être suspendus puis résiliés.  
Vous pouvez régler par CARTE BANCAIRE auprès de votre Agent Général MMA en le contactant par téléphone ou en vous déplaçant à l'agence.

SARL 2AS ASSURANCES (A.DUPONT S.SERIE)  
Capital social 481 500 euros – RCS TOULOUSE 493579627 – Siège social : 3 RUE VOLTAIRE 31800 ST GAUDENS

Page 1/2

MMA IARD, Société Anonyme au capital de 537 052 368 euros entièrement versé, entreprise régie par le Code des Assurances, RCS Le Mans n° 440 048 882, dont le siège social est situé 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9, Société recouvrante pour le compte d'une ou plusieurs des compagnies d'assurance (MMA IARD, MMA IARD Assurances Mutuelles, MMA VIE, MMA VIE Assurances Mutuelles, Covéa Protection Juridique) identifiées aux conditions générales ou particulières de chacun de vos contrats d'assurance.

Détachez ce coupon ; le joindre **obligatoirement** à votre règlement

Facture n° 435487928 du 27/03/2025

Ci-joint mon chèque libellé à l'ordre de MMA d'un montant de : 177,47 euros

Mes coordonnées sont les suivantes (à rappeler dans toutes correspondances) :

SAS SOS PNEUS  
31 ROUTE DEPARTEMENTALE 817  
31800 VILLENEUVE DE RIVIERE  
FRANCE

N° de client : 3102073112

Référence contrat : A149831688

Référence agence : A 3102

(Si vous avez déjà effectué le règlement, ne pas tenir compte de la présente)

### Informations

Les cotisations d'assurances sont exonérées de TVA (Art. 261 C2 du Code Général des Impôts).

Si votre contrat comporte une garantie catastrophes naturelles, les documents contractuels qui vous ont été remis lors de la souscription du contrat définissent les conditions d'indemnisation et les modalités d'évolution des franchises (fixées par arrêté ministériel). Vous pouvez en obtenir une copie sur simple demande auprès de votre agent.

Pour vos contrats auto : Lorsque votre véhicule a subi un dommage garanti par le contrat, vous avez la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel vous souhaitez recourir.

Pour les contrats énumérés ci-dessous à tacite reconduction couvrant les personnes physiques en dehors de leurs activités professionnelles, vous pouvez à l'expiration d'un délai d'un an à compter de la première souscription résilier à tout moment votre contrat sans frais ni pénalité :

- les contrats auto, habitation et santé ;
- les contrats d'assurance de protection juridique ;
- les contrats Garantie des Accidents de la Vie, Protection des Accidents de la Vie et Forfait Accident ;
- les contrats couvrant votre vie privée et vos loisirs : Multirisque Vie privée, Multirisque Bijoux – Matériel de Loisirs, Multirisque Bicyclettes et Assurance cheval.

La résiliation prend effet un mois après que nous en aurons reçu notification.

Cette notification doit être transmise pour les contrats auto et habitation (si vous êtes locataire) par votre nouvel assureur.

Si votre contrat englobe d'une part la couverture de vos risques professionnels, d'autre part la couverture de votre personne physique à des fins non professionnelles, vous bénéficiez du droit de résiliation mentionné ci-dessus.